

SOS Villages d'Enfants Monde lance sa campagne de parrainage 2025



Le mois d'octobre est celui de l'anniversaire de SOS Villages d'Enfants Monde (l'association luxembourgeoise fête le 10 octobre ses 51 ans !) mais aussi celui de sa campagne de parrainage. Une tradition qui se perpétue année après année mais qui se renouvelle également. En 2025, si la campagne bénéficie toujours du sponsoring de Lalux Assurances, elle gagne l'espace urbain et s'affiche notamment à partir de la mi-octobre aux abords des stations du tramway pour rendre attentifs voyageurs et voyageuses à la cause des enfants vulnérables dans le monde. A travers cette campagne, l'association invite à s'engager pour ceux qui ont perdu la prise en charge parentale et à rejoindre la famille des marraines et parrains SOS actifs dans plus de cent pays.

Aucun enfant ne devrait grandir seul, aucun ne devrait être privé de ses droits et tous ont besoin d'être protégés, pris en charge, éduqués et écoutés. Or, aujourd'hui encore, un enfant sur dix est séparé de sa famille, abandonné, maltraité, négligé. A l'échelle mondiale, 220 millions vivent sans protection parentale ou risquent de la perdre, subissent des crises familiales ou vivent des situations d'urgence dans un monde aux abois. Les enfants paient un lourd tribut, surtout ceux sans soutien familial.

Pourtant, ces enfants ont plein de rêves. Ils ont des projets. SOS Villages d'Enfants s'engage à leur assurer de grandir dans un environnement familial sûr et chaleureux avec tout ce dont ils ont

besoin, d'aller à l'école, de devenir autonomes, d'affirmer leurs droits et de se projeter dans le futur. Voilà pourquoi parrainer est un acte essentiel et contribue durablement à leur offrir ce cadre de vie à la fois protecteur et stimulant.

Parrainer un enfant, c'est lui donner la chance de prendre un nouveau départ, de tisser des liens de confiance, de vivre sa vie d'enfant au sein d'une nouvelle famille, dans un village SOS ou au sein de la communauté.

Parrainer un village SOS, c'est contribuer au soutien des enfants qui y vivent et subvenir à leurs besoins, c'est appuyer également des programmes SOS ouverts aux enfants de toute la communauté.

Avec 1€ par jour, on peut changer la vie d'un enfant ! Devenir marraine ou parrain SOS, c'est facile et gratifiant. A noter que les contributions sont déductibles des impôts et qu'un parrainage peut être arrêté à tout moment. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.sosve.lu (un formulaire est à disposition) ou prendre contact avec Sonia Dos Santos, chargée des parrainages, via parrainage@sosve.lu ou par tél.: (+352) 490 430-26.